



Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse
Membre de l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP)
et du Conseil Mondial de la Psychothérapie (WCP)

15 Mai 2009

MANIFESTE DE LA FF2P

QUI SONT LES PSYCHOTHÉRAPEUTES ? LE LÉGISLATEUR PERSISTE, AGGRAVE ET SIGNE

Avec le « cinquième acte » de la tragédie qui se joue actuellement au Parlement, dans le contexte de la Loi HPST, définissant entre autres, l'usage du titre de psychothérapeute, le législateur continue de méconnaître gravement la vraie spécificité et la fécondité des apports de la psychothérapie, notamment celle du courant humaniste.

La volonté légitime de vouloir protéger les usagers, ne tient aucun compte des règles rigoureuses de fonctionnement, de recrutement et de formation — incluant la psychopathologie — que, depuis 30 ans, les organisations professionnelles se sont données ; règles qui sont aussi celles de l'Association européenne de psychothérapie (EAP) qui regroupe 120 000 psychothérapeutes qualifiés, de 41 pays.

Malgré les réactions de professionnels éminents, psychiatres, psychologues, universitaires, et des praticiens certifiés, le projet de loi qui doit être voté au Sénat en mai, s'entête à vouloir faire de la *psychopathologie* clinique le critère principal de validation de la profession. Cette méconnaissance de la réalité de la profession entraîne une quadruple erreur :

- celle de méconnaître la spécificité du métier et de ses exigences de formation ;
- celle de confondre les perturbations psychiques graves — qui en appellent aux compétences du psychiatre — et ce qu'il est accoutumé d'appeler les souffrances psychosociales — qui constituent l'essentiel des demandes d'aide psychothérapeutique ;
- celle d'éloigner de ce métier les personnes qu'un parcours personnel et professionnel prédispose particulièrement à son exercice. En effet, il s'agit en réalité, pour la majorité des personnes qui s'adressent aux instituts de formation, non pas d'étudiants nouvellement sortis d'un cursus universitaire en psychologie, mais de professionnels entre 35 et 50 ans, exerçant des métiers de relation d'aide sociale, sanitaire, éducative et autres ;
- celle de menacer la créativité même de la Psychothérapie.

Telle qu'elle est proposée, la loi créerait un *no man's land* où pourraient s'infiltrer sans vergogne des « aidants » non formés ni certifiés, ainsi que des groupes sectaires au nom prometteur.

Par ailleurs, le clivage fait entre les *psychanalystes* — qu'elle intronise — et les *psychothérapeutes* — qu'elle exclut (les uns et les autres sont formés dans des instituts privés, selon des critères de formation très proches) — rend ce texte socialement et éthiquement inacceptable.

Précisons que beaucoup de ceux auxquels la loi accorderait, après simple inscription sur une liste préfectorale, le libre usage du titre — médecins, psychologues et nombreux psychiatres — ont acquis leur vraie compétence de psychothérapeute dans les écoles et instituts de formation que le projet de loi ignore.

Les signataires de ce Manifeste en veulent solennellement témoigner.

Premiers signataires :

Nicole Attali, psychologue clinicienne, psychothérapeute, cofondatrice de la *Sigmund Freud University* (Paris)

Marie-Françoise Bonicel, Maître de Conférence en psychologie sociale, psychologue clinicienne, psychothérapeute

Bruno Dal Palu, psychologue, psychothérapeute, docteur en psychanalyse, président de *Psy en Mouvement*

Cyrille Cahen, neuropsychiatre, psychothérapeute

Pierre Canoui, psychiatre, pédopsychiatre, psychothérapeute

Éric Champ, psychologue clinicien, psychothérapeute, ex formateur à l'institut des psychologues cliniciens de

l'université Paris 7 et au Centre National Supérieur de Suresnes

Isabelle Crespelle, psychologue clinicienne, présidente de la Commission européenne des méthodes de psychothérapie

Boris Cyrulnik, psychiatre, psychothérapeute, chercheur, auteur, professeur à l'université de Toulon

Alain Delourme, docteur en psychologie, psychothérapeute

Mony Elkaïm, professeur honoraire de psychiatrie à l'Université libre de Bruxelles, président de l'*Association*

Européenne de Psychothérapie (EAP), ex président de l'*Association européenne de Thérapie familiale*

Isabelle Filliozat, psychologue, psychothérapeute, écrivaine

Charles Gellman, neuropsychiatre, psychothérapeute

Serge Ginger, psychologue clinicien, psychothérapeute, secrétaire général de la *Fédération Française de*

Psychothérapie et Psychanalyse (FF2P), président de la Commission européenne d'accréditation des instituts de

formation à la psychothérapie des 41 pays de l'EAP

Edmond Marc, psychologue, psychothérapeute, professeur émérite des universités, Paris X

Michel Meignant, médecin, psychothérapeute, président de la *Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse*

(FF2P), représentant l'EAP au Conseil de l'Europe

Max Pagès, psychologue, psychothérapeute, professeur émérite des universités,

Willy Szafran, professeur émérite à l'université de Bruxelles (VUB), ancien doyen de la Faculté de Médecine

Lucien Tenenbaum, psychiatre, psychothérapeute, ancien chef de service des hôpitaux psychiatriques

PS. Ce Manifeste a été, depuis, contresigné par *plusieurs centaines* de médecins et psychologues cliniciens formés à la psychothérapie dans des instituts d'Enseignement supérieur *privé* (liste sur simple demande à contac@ff2p.fr)

Dr Michel Meignant, Président
Isabelle Crespelle, Vice-présidente
Serge Ginger, Secrétaire général